

*Au Conseil communal
de et à
1424 Champagne*

Préavis municipal n° 80 (26)

Municipal responsable : D. Crausaz

**Demande d'autorisation d'accorder un prêt
à l'association Champagelles sur Orges pour l'organisation
du Giron du Nord FVJC 2027**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. PRÉAMBULE

La société de jeunesse de Champagne, en collaboration avec la jeunesse de Vugelles-Orges, a obtenu l'organisation du Giron du Nord FVJC 2027. Les deux jeunes gens se sont constitués en association nommée Champagelles sur Orges.

Elle a contacté la Municipalité pour une avance de fonds de CHF 30'000.-.

2. DESCRIPTIF

Ce prêt permettra l'achat de différents matériaux pour débiter la préparation de la fête.

3. BUDGET

Selon le budget d'organisation, les montants de construction sont les suivants.

Construction	Montants [CHF]
Bois pour bâtiment, barrière, tables	110'000.-
Achat de bâtiments à d'autres manifestations	55'000.-
Outils pour la construction	12'000.-
Location de véhicules pour construction, permis et carburant	18'000.-
Total TTC	195'000.-

4. PRÊT ET CONDITIONS

Montant du prêt	CHF 30'000.-
Échéance du prêt	30.08.2027
Taux d'intérêt	0%

La Municipalité estime qu'il est important de soutenir l'organisation d'une telle manifestation organisée par la société de Jeunesse de Champagne, malgré qu'elle ne se déroulera pas directement au village.

Les conditions du prêt seront réglées par une convention entre la municipalité et la société organisatrice.

M. Didier Crausaz, Municipal, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

5. CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHAMPAGNE,

- sur proposition de la Municipalité,
- ayant pris connaissance du préavis municipal n°80 (26),
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :


- **d'autoriser** la Municipalité à octroyer un prêt de CHF 30'000.- sans intérêt à l'association Champagelles sur Orges en vue de l'organisation du giron du Nord FVJC 2027,
- **de financer** ce montant par le recours à un emprunt bancaire,

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 21 mai 2026.


Tout en vous en remerciant d'avance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE :

le syndic :


F. Gagnebin

la secrétaire :


L. Tor Hug

